

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 13 OCTOBRE 2016**

**Délibération**  
n° 2016.10.105.B

**Construction d'une  
chaufferie biomasse  
sur le site de la STGA  
- Lot 1 "Gros oeuvre -  
VRD -  
Terrassements" :  
avenant n°1**

**LE TREIZE OCTOBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 octobre 2016**

**Secrétaire de séance** : Bernard CONTAMINE

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s)** :

Vincent YOU, Francis LAURENT

**Absent(s)** :

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2016**

**DELIBERATION  
N° 2016.10.105.B**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / MARCHÉS  
PUBLICS

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE SUR LE SITE DE LA STGA - LOT 1  
"GROS OEUVRE - VRD - TERRASSEMENTS" : AVENANT N°1**

Un marché pour la construction d'une chaufferie biomasse sur le site de la STGA a été lancé par procédure adaptée en mars 2016.

La commission procédure adaptée du 12 mai 2016 a décidé de donner un avis favorable à l'attribution du lot n°1 « Gros œuvre – VRD – Terrassements » (marché n° 16-20) à la société LEONARD BATIMENT – 60 rue du capitaine Favre – BP 1145 – 16004 Angoulême Cedex, pour un montant de 94 000 € HT.

Aujourd'hui, il est nécessaire de passer un avenant ayant pour objet la modification altimétrique de la chaufferie afin d'échapper à une remontée d'eau découverte sous le silo en phase de terrassement (hauteur d'eau différente de celle trouvée lors des points de sondage) et le renforcement de l'étanchéité des murs suite à cette découverte.

Le montant en plus-value de l'avenant n°1 s'élève à 9 000,63 € HT.

Le montant du marché passe de 94 000 € HT à 103 000,03 € HT, ce qui représente une augmentation de 9,58 % par rapport à son montant initial.

Vu l'avis de la commission procédure adaptée du 29 septembre 2016,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n°1 au marché pour la construction d'une chaufferie biomasse sur le site de la STGA - Lot n°1 « Gros œuvre – VRD – Terrassements », ayant pour objet des travaux supplémentaires d'un montant en plus-value de 9 000,63 € HT.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge des marchés publics, à signer ledit avenant.

**D'IMPUTER** la dépense au budget annexe transport – article 2313.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**18 octobre 2016**

**Affiché le :**

**18 octobre 2016**



Direction des Ressources  
Service commun de la commande publique  
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX  
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

## **CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE SUR LE SITE DE LA STGA**

### **Procédure adaptée**

#### **Lot n°1 : Gros œuvre – VRD - terrassements**

#### **Avenant n° 1**

### **IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHE**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME  
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par Monsieur Jean-François DAURE, Président, autorisé à signer le présent avenant par délibération du Bureau communautaire n° 105 B en date du 13 octobre 2016

### **TITULAIRE DU MARCHE**

**LEONARD BATIMENT**

SAS

60 rue du Capitaine Favre – BP 1145 – 16004 ANGOULEME CEDEX

Numéro d'identité d'entreprise : 308 749 837 00016

Code APE : 4120B

Immatriculée au RCS sous le n°308 749 837

Représentée par MESCHINE Nicolas, Directeur.

### **IMPUTATION BUDGETAIRE**

Budget annexe transport – article 23.13.01

### **DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHE**

Date de signature du marché : 6 juin 2016

Date de notification du marché : 9 juin 2016

N° du marché : 16-20

### **MONTANT DU MARCHE**

Montant HT : 94 000 €

Montant TVA 20% : 18 800 €

Montant TTC : 112 800 €

## **AVENANTS PRECEDENTS**

Sans objet

## **OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour objet la modification altimétrique de la chaufferie afin d'échapper à une remontée d'eau découverte sous le silo en phase de terrassement (hauteur d'eau différente de celle trouvée lors des points de sondage) et de renforcer l'étanchéité des murs suite à cette découverte.

L'avenant n° 1 est d'un montant, en plus-value, de 9000,63 € HT.

## **NOUVEAU MONTANT DU MARCHE**

Montant initial du marché :	94 000,00 € HT
Montant du présent avenant :	9 000,63 € HT
Nouveau montant du marché :	103 000,63 € HT

Le présent avenant fait passer le montant du marché de 94 000,00 € HT à 103 00,63 € HT ce qui représente une augmentation/diminution de 9,58 %.

## **DISPOSITIONS FINALES**

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

## **SIGNATURES**

Fait en un seul original à \_\_\_\_\_, le  
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur  
P/ le Président, la Vice Présidente

Fabienne GODICHAUD